PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Annecy, mardi 5 janvier 2021

COVID-19 EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
DÉMARRAGE DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION EN HAUTE-SAVOIE

Alors que les premières vaccinations ont débuté la semaine dernière dans le département du Rhône, c'est au tour du département de la Haute-Savoie de s'engager officiellement dans la vaccination contre la Covid-19. Celle-ci va concerner les personnes âgées en Ehpad et unités de soins de longue durée (USLD), mais également les personnels de la santé, de plus de 50 ans ou ceux avec un facteur de risque, qui le souhaitent.

Ce lundi 4 janvier, la campagne de vaccination contre la Covid-19 débute officiellement en Auvergne-Rhône-Alpes après le démarrage d'une phase pilote qui a débuté dans le Rhône le 28 décembre dernier dans deux établissements (USLD du CH Pierre Garraud à Lyon et CH gériatrique des Charpennes à Villeurbanne).

Établissement pivot désigné par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes pour le département de la Haute-Savoie, **le Centre hospitalier Annecy Genevois (CHANGE)** a pour mission de stocker **une partie des dotations** de vaccins du département et de coordonner leur distribution auprès d'autres établissements (publics et privés) du département.

Le CHANGE doit recevoir une **première dotation de vaccins** aujourd'hui et demain, permettant de débuter la vaccination auprès d'environ **9 600** personnes.

En priorité sont visées les personnes âgées dépendantes en Ehpad et USLD ainsi que tous les personnels de ces établissements âgés de plus de 50 ans ou ayant des facteurs de risque, et notamment ceux en contact avec les résidents ou patients.

5 EHPAD ET USLD CONCERNÉS CETTE SEMAINE PAR LA VACCINATION EN HAUTE-SAVOIE

Le premier établissement à débuter la vaccination cette semaine est l'unité de soins de longue durée du **CHANGE à Annecy et à Saint Julien en Genevois.** Les établissements suivants débuteront également prochainement la vaccination : **l'Ehpad de Saint François de Sales à Annecy,** les services de soins de suite et de réadaptation du **CHANGE à Annecy et Saint Julien, l'EHPAD Baudelaire à Saint Julien en Genevois.** D'autres établissements s'ajouteront rapidement à cette première liste.

Pour rappel, chaque personne souhaitant se faire vacciner doit faire l'objet, en amont, d'une visite médicale permettant au médecin de vérifier son état de santé, de confirmer l'absence de contre-indication et également de recueillir **son consentement** après lui avoir transmis toutes les informations nécessaires à la formulation d'un choix éclairé.

Pour un certain nombre de résidents dépendants, le recueil du consentement nécessite de se rapprocher de la famille afin d'obtenir une décision de leur part, ce qui demande un temps non négligeable aux équipes des établissements. Par ailleurs, les structures concernées doivent réunir le conseil de vie sociale afin de valider la stratégie de vaccination au sein de l'établissement, en y associant les représentants des usagers.

Contacts presse
Préfecture Haute-Savoie : 04 50 33 60 58
presse-communication@haute-savoie.gouv.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
Service presse : 04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ACCÉLÉRATION ET ÉLARGISSEMENT DE LA VACCINATION

Comme l'a annoncé le ministre des solidarités et de la santé, une accélération de la vaccination est menée sur le territoire national. La vaccination est désormais proposée à tous les personnels du monde de la santé de plus de 50 ans ou ayant un facteur de risque, qu'ils soient du secteur public ou privé, hospitalier ou libéral.

Ainsi, un premier **centre de vaccination est ouvert dès ce mercredi 6 janvier au CHANGE,** s'adressant aux professionnels de santé avec facteur de risque de forme grave de Covid-19 ou âgé de 50 ans ou plus, professionnels des établissements médico-sociaux et professionnels de santé de ville. Les résidents des EHPAD et les patients d'Unités de soins de longue durée seront vaccinés in situ.

Dans le même temps, **plusieurs sites de vaccination ouvriront dans les prochains jours :** l'un au sein des locaux du Conseil départemental de l'ordre des médecins (CDOM 74), et d'autres dans les établissements hospitaliers du groupement hospitalier de territoire (GHT) Nord sur la dotation reçue par le CHANGE, dans l'attente des dotations provenant des pharmacies de ville notamment.

D'autres sites de vaccination seront rapidement déployés sur l'ensemble du département.

PILOTAGE STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNEL EN HAUTE-SAVOIE

Comme précisé dans le communiqué du 28 décembre 2020, le pilotage de la vaccination dans chacun des départements se fait sous la coordination des Préfectures de département et de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

- La première réunion de la **cellule opérationnelle vaccination,** pilotée par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes en présence du représentant du Préfet de Haute-Savoie s'est tenue **ce lundi 4 janvier après-midi**, afin de présenter l'ensemble de la stratégie vaccinale et sa déclinaison dans le département sur le terrain, de faire état des difficultés rencontrée et de préparer rapidement les étapes suivantes.
- **Mardi 5 janvier,** s'est réuni le **comité stratégique**. Sous le co-pilotage de la préfecture de Haute-Savoie et de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, il permet de présenter cette stratégie vaccinale et de tenir les premiers échanges de la cellule opérationnelle, auprès des élus et représentants sociaux du département.

Ces deux instances seront régulièrement réunies et consultées tout au long du déploiement de la vaccination dans le département.

RAPPEL DE LA STRATÉGIE VACCINALE EN FRANCE

Le premier objectif de la vaccination, est de faire baisser le nombre des formes graves de COVID. Les résultats des études cliniques des candidats vaccins semblent converger pour démontrer un fait principal : **la vaccination permet de réduire massivement la mortalité due au virus et à ses formes graves.**

La stratégie vaccinale repose sur trois grands principes :

- **Le libre choix des patients** : le Président de la République l'a dit, la vaccination ne sera pas obligatoire.
- **La prise en charge du vaccin à 100 %** : aucun Français ne doit renoncer à se faire vacciner pour des raisons financières.
- **La sécurité** : la vaccination se fera dans le strict respect de toutes les règles qui encadrent l'utilisation des produits de santé dans notre pays.

POUR EN SAVOIR +

- Page sur la stratégie de vaccination de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes
- Vaccination contre la Covid-19 : la HAS définit la stratégie d'utilisation du vaccin Comirnaty®
- Dossier vaccination contre la Covid-19 sur le site du ministère des solidarités et de la santé
- Guide de la vaccination contre la Covid-19 en EHPAD et USLD

Contacts presse
Préfecture Haute-Savoie : 04 50 33 60 58
presse-communication@haute-savoie.gouv.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
Service presse : 04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr